donner satisfaction au pays, renonce, je le sais, à sa conviction intime. (Rumeurs à droite. Cris : Voilà l'aveu ; M. Waldeck-Rousseau ne bronche pas.)

Mais, croyez-vous que ces causes aient disparu ? Si elles n'ont pas disparu, ne voyez-vous pas le danger de l'amnistie ? Vous risquez de donner un encouragement à ceux qui vous attaquent et de décourager une partie de ceux qui vous ont si fermement soutenu. La justice est avec vous et si vous êtes avec la justice, M. le président du Conseil, nous serons avec vous. (Applaudissements à gauche).

La suite du discours de M. Trarieux est renvoyée à la prochaine séance.

Sur la demande de M. Waldeck-Rousseau, la prochaine séance est fixée à demain. La séance est levée à six heures quarante-cinq

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du vendredi 1er Juin 1900

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Aynard, vice-président.

L'interpellation Vaillant

La Chambre reprend la discussion de l'interpellation de M. Vaillant sur le chômage.

Le ministre du commerce répond à M. Vaillant personnellement ; il déclare avoir fait ce qu'il devait, en vue d'arriver à l'organisation méthodique des travaux publics réclamée par celui-ci.

J'ai saisi, dit-il, mes collègues de la question, et j'ai obtenu d'eux l'assurance que de grands travaux seraient entrepris par l'Etat et que ceux des communes seraient favorisés.

L'orateur présente longuement son propre panégyrique. Il est favorable à l'idée d'un congrès international pour arriver à une législation internationale du travail et à la création d'un bureau international dans ce but.

Je me suis emparé de l'idée de M. Motte, tendant à la réunion d'un congrès de ce genre, en vue d'examiner la question de la suppression du travail de nuit, au moins dans la matière textile. M. Millerand considère qu'un grand remède contre le chômage est le développement des syndicats et des Bourses du travail.

Grâce à leur fédération, un office général de renseignements a pu se créer. Le gouvernement compte aider cette institution par une subvention. Enfin la création de caisses de secours contre le chômage est à l'étude. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

M. de l'Estourbeillon demande, à la Chambre, de hâter l'examen du projet de canal des deux mers. Ce sera là une œuvre grandiose, et propre à assurer du travail à des milliers d'ouvriers. (Applaudissements.)

Intervention du Ministre des Travaux publics

Le ministre des travaux publics donne, à son tour, à M. Vaillant, les assurances les plus réconfortantes. Lui aussi a songé à tout, et, par l'impulsion donnée aux travaux publics, il se faitfort de parer à la crise du chômage redoutée. Un effort particulier a été fait auprès des Compagnies de chemin de fer.

Quant au canal des deux mers, la question est actuellement à l'examen d'une des grandes commissions de la Chambre ; il faut agir prudemment dans une question aussi délicate et considérable. (Très bien, très bien.)

Après une série d'observations, présentées par MM. Vaillant, Thierry, Bourrat, Gailhard, de Ramel et une réponse à celui-ci du ministre de l'agriculture, en ce qui concerne les syndicats agricoles, et l'application de la loi qui les concerne, aux applications que le ministre prétend assurer dans les conditions les meilleures, la discussion est close, et le Président donne lecture de six ordres du jour.

Finalement un ordre du jour de confiance est adopté. Jeudi séance à une heure, à 3 heures, réunion dans les bureaux pour la nomination de la commission du budget. La séance est levée à 6 heures 05.

LES ÉVÉNEMENTS DE CHINE

Le sauvetage des étrangers à Chang-Hsin-Tien. — Les négociations des ministres européens avec le Tsung-li-Yamen.

Pékin, 1er juin. — Les étrangers de Chang-Hsin-Tien, cernés dans une maison, ont eu à se défendre. Ils ont tué à coups de fusil plusieurs Boxers. Les troupes vinrent à leur secours ; elles se conduisirent bien sous la direction de l'escorte envoyée de Pékin. Aussitôt que les soldats eurent évacués la maison, celle-ci fut saccagée et détruite. Deux hommes et une femme manquent encore. On craint qu'ils ne soient tombés aux mains des Boxers.

On se demande maintenant avec inquiétude quelle sera l'attitude des troupes chinoises, qui comptent un grand nombre d'hommes sympathiques à ce mouvement insurrectionnel.

Les ministres étrangers se sont montrés très fermes en ce qui concerne les escortes des légations à Pékin, le Tsung-Li-Yamen les ayant informés aujourd'hui qu'on ne pouvait amener ces escortes avant d'avoir pris l'avis du vice-roi du Chi-Li, les ministres ont répondu que quinze vaisseaux de guerre étrangers se trouvaient à Takou, et que si l'on n'accordait pas aux escortes les facilités pour arriver à Pékin, les vaisseaux débarqueraient des forces suffisantes qui se rendraient à Pékin sans le consentement du gouvernement. Le Tsung-Li-Yamen a alors levé son opposition et les troupes européennes ont pu partir pour Pékin.

LES RÉUNIONS DE CONSEILS MUNICIPAUX

du vendredi 1er juin 1900

A ROUBAIX

Présidence de M. Henri Carrette. — Le Conseil municipal de Rooubaix s'est réuni, mercredi soir, à huit heures et demieà à l'hôtellde-ville, sous la présidence de M. Henri Carrette, maire.

La séance était la première depuis l'installation de la nouvelle municipalité.

La présence au sein de l'assemblée d'une minorité et le souvenir des scènes de désordre, des injures, qui ont marqué la réunion du 20 mai avaient excité au plus haut point la curiosité et attiré une foule énorme.

Rarement la mairie, dans une circonstance semblable n'avait présenté le specvtacle d'une pareille animation.

Une grande partie du public qui n'avait pu trouver place dans la salle des délibérations où cependant les auditeurs étaient littéralement entassés, s'était répandu dans tous les couloirs, les escaliers.

Sans atteindre à la violence de la première réunion de nombreux incidents se sont produits au cours de la séance qui a été excessivement orageuse.

La séance

La séance est ouverte à huit quarante. M. Henri Carrette, maire, préside. Sont présents : MM. Carrette, maire, Lepers, Thérin, Milbéo, Ponthieu, Bailleul, Van Waerebecke, adjoints ; Vandeputte, Morel, Denève, Kimpe, Nys, Wilfart, Dujardin, Achille Carpentier, Louis Carpentier, Wattremez, Edouard Roussel, Eugène Motte, E. Leblanc, G. Sayet, J-B. Teneul, C. Deschodt, Edouard Motte, C. Lepoutre, Hespel, Jules Dedonker, F. Tonneau, P. Despatures, L. Desprès, A. Bayart, V. Cousu, J. Noyelle.

Absent : M. C. Stienne.

M. Wattremez occupe la place de secrétaire.

Après avoir ouvert la séance, M. Carrette, maire, fait une déclaration. Il dit que les membres de l'administration se feront un devoir de toujours répondre aux demandes des conseillers à la condition qu'ils seront avisés la veille.

Puis il déclare que les questions diverses seront discutées après l'épuisement de l'ordre du jour. Enfin il annonce aux conseillers qu'ils ne sont pas obligés d'occuper, en séance, la place que leur donne le nombre de suffrages obtenus. Les membres d'une même opinion peuvent se réunir, cela évitera des discussons inutiles avec les voisins.

M. le secrétaire général de la mairie donne ensuite lecture d uprocès-verbal de la dernière séance, procès-verbal adopté sans observation. A ce moment le bruit que fait le public est assourdissant et le président est obligé d'agiter plusieurs fois sa sonnette.

Formation des commissions municipales

L'ordre du jour appelle ensuite la formation des Commissions municipales.

DÉCLARATION DE M. EUGÈNE MOTTE

A ce moment, M. Eugène Motte demande la parole. Au nom de la minorité du Conseil il donne lecture de la déclaration suivante qui estécoutée en silence :

« Messieurs, lorsque j'ai demandé la parole il y a dix jours, ce n'était pas pour entamer une discussion, ni pour ouvrir la controverse. Je voulais faire une déclaration au nom de la minorité et cette déclaration n'était pas superflue puisqu'elle était de nature à vous édifier, dès le début de nos rapports sur les intentions mûres de la minorité.

» Vous m'avez ajourné à ce soir avec quelque brusquerie et vous avez pu remarquer dès le lendemain que dans beaucoup de villes, à Marseille, à Bordeaux et même ici près, à Croix, les majorités avaient été moins intransigeantes.

» La loi est muette et nous aurions pu bénéficier de cette absence de texte.

» Quoi qu'il en soit, je tiens à répondre de suite, au grief que j'ai relevé dans les deux discours de la dernière séance.

» Vous nous accusez d'être entrés au conseil municipal par la petite porte, par la porte basse.

» Nous vous répondrons que nous sommes entrés par la même porte que vous et que cette porte est la porte légale.

» Le sectionnement a été correctement et légalement demandé et voté et je ne veux revenir sur cette question que très brièvement pour vous faire observer que des adversaires politiques dont vous ne récuserez pas le témoignage, MM. Delory et Ghesquière ont demandé le sectionnement de la ville de Lille en même temps que nous demandions celui de Roubaix. Ils s'appuyaient sur les mêmes motifs et nos deux villes vivent sous le même régime. M. Ghesquière déclarait que le scrutin de liste était un scrutin de hasard, obéissant à des courants parfois aveugles et injustes pour certains, culbutant toute une administration et faisant perdre du temps aux questions déjà mures.

» Vous pouvez d'ailleurs vous représenter que l'avenir est à la représentation proportionnelle et ce que vous attaquez aujourd'hui dans le sectionnement vous sera sans doute profitable quelque jour pour que vous puissiez défendre à cette même place les idées qui vous sont chères si le sort des luttes électorales vous devenait contraire. Cela s'est déjà vu.

» Ceci dit et pour qu'il soit bien entendu que nous sommes tous ici mandatés au même titre par les électeurs, nous vous déclarons que nous prenons possession de nos sièges, résolus à apporter tout notre concours à la gestion des intérêts roubaisiens. Nous ne ferons pas de politique pure à l'Hôtel-de-Ville, et il appartiendra à la majorité de créer le minimum d'agitation et de passion entre opinions politiques absolument divergentes, en se cantonnant strictement sur le terrain communal.

INCIDENT

M. Bailleul, adjoint. — Vous ferez de la politique impure alors !

M. Motte. — Nous agirons strictement comme je viens de le déclarer.

M. Bailleul. — On verra ça.

M. Motte. — Oui, Monsieur le cinquième adjoint.

M. Bailleul. — Certainement, M. le député-conseiller.

» Nous n'apporterons pas de motions de parti pris ou illégales. Les intérêts municipaux doivent suffire à notre tâche et nous les servirons avec un esprit nettement républicain, résolument démocratique, en nous appuyant sur les principes de liberté, d'égalité et d'humanité.

» Monsieur le Maire nous a déclaré que le contrôle nous conduirait à l'approbation des actes de la majorité. Pour que le contrôle soit efficace, il convient que la minorité ait sa représentation proportionnelle au sein des commissions intéressantes. Nous espérons que nos droits seront respectés. Il faut aussi que la discussion soit courtoise et libre et ne se déroule pas dans une atmosphère de passions et d'injures. Nous comptons que M. le Maire qui a la police de la salle saura nous faire respecter et que nous n'assisterons plus aux scènes violentes du 20 mai, scènes que n'excusait même pas l'ivresse immédiate du succès.

» Sous ces réserves qu'il ne tient qu'à vous de rendre nulles, nous sommes prêts à collaborer sur le terrain municipal et au sein des commissions, pour nous consacrer, sans réticences, aux œuvres d'intérêt général roubaisien, laissant aux seules assemblées compétentes le soin de faire de la politique qui est toujours une source de stérilité pour les assemblées communales. »

M. Carrette. — J'ai manqué à mon devoir en donnant à ce moment la parole à M. Motte, mais je ne pensais pas qu'il lirait une déclaration. Nous allons immédiatement passer à l'ordre du jour.

M. Bailleul. — Je demande la parole après l'ordre du jour.

On procède ensuite au vote pour la formation des commissions. Des listes préparées par l'administration sont remises aux conseillers; ces listes contiennent des noms de nombres de la minorité, mais pas en proportion du nombre des élus.

M. Motte. — Est-ce qu'on peut parler sur cette question ?

M. le Maire. — Parlez.

M. Motte. — Je vois sur les bulletins qui nous sont remis, deux noms seulement de membres de la minorité ; il me semble qu'étant 13 élus, on aurait pu nous donner une plus large part. Nous aurions pu apporter aussi au sein des commissions, d'une façon plus effective, nos connaissances et notre travail.

M. Carrette. — Vous pouvez mettre sur les bulletins les noms que vous voulez.

La séance continue monotone ; le public en profite pour recommencer le bruit. On cause à haute voix, on rit ; ce n'est pas une salle d'assemblée délibérante, c'est bien plutôt une halle ou un marché. M. le Maire, de temps en temps, réclame le silence avec très peu de conviction d'ailleurs.

Quand arrive le vote pour la cinquième commission (assistance publique etc.) M. Eugène Motte demande de nouveau la parole.

UN VIOLENT INCIDENT

M. E. Motte. — Je remarque que vous m'avez désigné avec un autre de mes amis pour faire partie de la commission d'assistance publique, pompiers, etc. Je crois que notre place serait plutôt dans une commission où, pouvant faire valoir mes connaissances particulières, je serais à même de rendre plus de services.

M. Yvo Vanrebeke, adjoint. — (Avec violence). Non, M. Motte, venez dans la commission d'assistance, car ainsi vous connaîtrez mieux les misères des ouvriers. (Quelques applaudissements se font entendre dans le public)

M. Lepers, adjoint. — On ne peut pas vous mettre dans la commission des eaux, car vous êtes intéressé à la question.

M. Motte. — Je ne suis pas plus intéressé à cette question que tous les industriels de Roubaix.

M. Yvo Vanrebeke. — Restez à l'assistance ; vous verrez, je le répète, les misères.

M. E. Motte. — Je les connais mieux que vous les misères des travailleurs et je ne les soulage pas seulement avec ma langue, mais aussi avec ma bourse.

Cet incident a augmenté dans l'auditoire et parmi les membres du conseil l'effervescence qui se manifeste par des cris et un tumulte toujours grandissant.

Le dépouillement des votes

La séance suspendue

Le vote est terminé et M. le Maire annonce que la séance va être suspendue pendant 20 minutes pour le dépouillement. Il déclare que les scrutateurs sont les deux plus âgés et les deux plus jeunes membres du conseil : MM. J. B. Teneul et Cousu ; Wattremez et Denève.

Les conseillers et le public profitent avec empressement de la suspension de séance pour quitter la salle des délibérations où la chaleur commence à devenir étouffante et vont se promener dans les couloirs.

Les conversations sont très animées et le bruit devient de plus en plus insupportable.

REPRISE DE LA SÉANCE

Les commissions

A dix heures dix, Monsieur le Maire rentre dans la salle et la séance continue par la proclamation des résultats du scrutin.

Voici comment sont composées les diverses commissions municipales :

Première Commission. — Votants, 33 ; majorité, 17 voix. Finances, contentieux, octroi, conditon publique, mesurage : MM. L. Bailleul, 20 voix ; H. Thérin, 20 voix ; L. Carpentier, 22 voix ; F. Tonneau, 22 voix ; A. Dujardin, 33 voix ; H. Hespel, 33 voix ; H. Vandeputte, 33 voix ; A. Denève, 33 voix ; H. Watremez, 33 voix ; A. Carpentier, 33 voix ; E. Roussel, 33 voix ; J. Teneul, 33 voix ; élus. Sayet, 13 voix ; E. Motte, 13 voix ; L. Desprès, 11 voix ; P. Despature, 11 voix.

Deuxième Commission . — Travaux publics, bâtiments communaux, voirie, jardins et promenades. Votants, 33 ; majorité, 17 voix. MM. S. Ponthieu, 22 voix ; H. Milbéo, 24 voix ; A. Morel, 21 voix ; H. Kimpe, 22 voix ; C. Nys, 32 voix ; H. Hespel, 32 voix ; H. Vandeputte, 33 voix ; A. Dujardin, 33 voix ; A. Denève, 31 voix ; F. Tonneau, 32 voix ; J. Sayet, 33voix ; E. Leblanc, 33 voix, élus. J. Noyelle 7 voix ; Deschodt, 11 voix ; Sousu, 2 voix ; Toneul, 6 voix ; Roussel, 9 voix ; Lepoutre, 6 voix.

Troisième Commission. — Hygiène et alimentation publiques, halles et marchés, abattoir, balayage et ébouage, logements insalubres, bains municipaux, école de natation, cimetière : MM. A Lepers, 21 voix ; Ivo Van Waerebecke, 20 voix ; H. Vandeputte, 26 ; J. Wilfart, 25 voix ; A. Denève, 27 voix ; A. Carpentier 30 voix ; H. Wattremez, 30 voix ; J. Dedonker, 30 voix ; C. Stienne, 31 voix ; C. Lepoutre, 33 voix ; J. Deschodt, 33 voix ; élus. Teneul, 12 voix ; Roussel, 12 ; Cousu, 5 ; Sayet, 5 ; Despature, 1.

Troisième Commission. — Instruction publique, beaux-arts, musique, théâtres, fêtes : MM. H. Thérin, 21 voix ; L. Bailleul, 20 voix ; A. Carpentier, 24 voix ; F. Tonneau, 26 voix ; H. Wattremez, A. Morel, 31 voix ; H. Vandeputte, 33 voix ; J-B. Wilfart, 31 voix ; A. Denève, 31 voix ; C. Stienne, 32 voix ; E. Motte, 31 voix ; L. Desprès, 33 voix ; élus. Noyelle, 11 voix ; Leblanc, 9 voix ; Deschodt, 8 voix ; Cousu, 8 voix ; Lepoutre, 3 voix ; Despature, 2 voix ; Bayart, 2 voix.

Cinquième Commission. — Assistance publique, établissements de bienfaisance, cultes, sapeurs-pompiers : MM. Ivo Vanwaerebecke, 21 voix ; A. Lepers, 22 voix ; L. Carpentier, 23 voix ; A. Dujardin, 31 voix ; J-B. Wilfart, 31 voix ; H. Wattremez, 30 voix ; Despature, 33 voix ; élus. Lepoutre, 7 voix ; Bayart, 7 voix ; Noyelle, 11 voix ; Teneul, 3 voix ; Roussel, 3 voix ; Sayet, 1 voix ; cousu, 1 voix.

6e Commission. — Eaux ; épuration de l'Espierre ; Commission communale : MM. S. Ponthieu, 24 voix ; H. Milbéo, 26 voix ; H. Vandeputte, 32 voix ; A. Lepers, 31 voix ; L. Bailleul, 29 voix ; H. Wattremez, 31 voix ; J. Noyelle, 28 voix ; V. Cousu, 33 voix, élus. Eugène Motte, 13 voix ; Desprès, 13 voix ; Roussel, 1 voix.

Commission intercommunale: MM. A. Lepers, 27 voix ; S. Ponthieu, 32 voix ; H. Milbéo, 33 voix, élus. Eugène Motte, 7 voix ; Despature, 1 voix.

7e Commission. — Tramways : MM. S. Ponthieu, 22 voix ; H. Milbéo, 25 voix ; H. Thérin, 31 voix ; H. Hespel, 32 voix ; A. Dujardin, 31 voix ; L. Carpentier, 31 voix ; P. Despature, 33 voix ; A. Bayart, 33 voix, élus. Sayet, 12 voix ; Leblanc, 12 voix ; Roussel, 1 voix.

8e Commission. — Caisse des retraites : MM. A. Lepers, 20 voix ; H. Milbéo, 21 voix ; A. Dujardin, 21 voix, élus. Sayet, 1 voix.

9e Commission. — Commission de surveillance de la Condition publique : MM. L. Bailleul, H. Wattremez et A. Carpentier, 20 voix, élus.

10e Commission. — Commission des Hospices : MM. L. Bailleul et J. B. Wilfart, 20 voix, élus.

11e Commission. — Commission administrative du Bureau de Bienfaisance : MM. Van Waerebecke : H. Wattremez, 20 voix ,élus.

12e Commission. — Commission administrative du Mont-de-Piété : MM. A. Dujardin, 21 voix; Louis Carpentier, 19 voix, élus.

Commission scolaire. — MM. L. Catrice ; Docteur Delattre, 21 voix ; Emmanuel Marcoux, 21 voix ; H. Hespel, 21 voix ; Derzelle, 29 voix ; F. Tonneau, 29 voix ; D. Wichart, 28 voix ; docteur Dupré, 29 voix ; Delannoy, 29 voix ; A Lombart, 29 voix ; H. Lefebvre, 29 voix, élus. Lesur, 17 voix ; Noyelle, 9 voix ; Bayart, 9 voix ; Leblanc, 9 voix ; Deschodt, 9 voix ; Denève, 1 voix.

Commission de révision des listes du jury. — Canton Ouest : MM. H. Vandeputte, 31 voix ; Paul Despature, 33 voix, élus.

Canton Est : MM. A. Dujardni, 28 voix ; A. Carpentier, 27 voix, élus ; Lepoutre, 8 voix ; Sayet, 5 voix.

Canton Nord : MM. C. Nys, 25 voix ; A. Morel, 28 voix, élus. Sayet, 8 voix ; Lepoutre, 5 voix.

Répartiteurs titulaires résidants : MM. Wichart Désiré, 27 voix ; Delesalle Pierre, 33 ; Tiers Auguste, 33 ; Béghin-Bonnave, 33 ; Gantier-Pennel, 33 ; D'Halluin-Jovenel, 33.

Répartiteurs titulaires non résidants : MM. Pollet Henri, à Wattrelos, 33 voix ; Pollet-Desquiens, à Hem, 33 ; Castel Louis, à Croix, 33 ; Loridant Delneste, à Croix, 33.

Répartiteurs suppléants résidants : MM. D'Halluin Govart, 33 voix ; Dupont-Despatures, 33 ; Jeu Henri, 33 ; Poissonnier J.-B., 33 ; Flamencourt André, 33 ; Dupire-Rapsaert, 33.

Répartiteurs suppléants non résidants : Delesalle Désiré, à Wasquehal, 33 voix ; Duthoit Pierre, à Wattrelos, 33 ; Bonte Picavet, à Wattrelos, 33 ; Lepers Caplette, à Croix, 33.

La suite de l'ordre du jour est alors discutée.

DEPENSES IMPREVUES ; COMPTE-RENDU DE L'EMPLOI. — Le conseil approuve le compte des dépenses imprévues qui se sont élevées, depuis la dernière session pour 1899 à 139 fr. 70 et pour 1900 à 129 francs.

MANDATS SPECIAUX. — Depuis la dernière session il n'y a eu, déclare M. le Maire, aucune dépense par mandats spéciaux.

LE COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION DE L'EXERCICE 1899 ET LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE 1900 sont renvoyés à la première Commission.

L'ordre du jour est épuisé et M. le Maire demande si un conseiller à une observation à faire.

M. Bailleul adjoint demande la parole.

INCIDENTS TUMULTUEUX

M. Bailleul. — Citoyens, De la déclaration de M. le député-conseiller, il m'a appelé cinquième adjoint, j'ai le droit de l'appeler député-conseiller ; je ne veux retenir que deux points. M.Motte a parlé du sectionnement, nous maintenons que les membres de la minorité sont entrés au Conseil par la petite porte. M. Motte fait allusion à Lille, mais la situation n'est pas la même à Lille qu'à Roubaix. Roubaix se tient, tandis que Lille avec Fives, avait besoin du sectionnement et nos amis ont bien fait de le voter.

M. Motte a dit encore que les membres de la minorité ne sont pas venus au Conseil avec l'intention de faire de la politique mais avec la ferme résolution de travailler. C'est très bien, mais il ne faut pas alors dire en dehors de cette enceinte des choses qui sont en contradiction avec ces déclarations.

Oui, M. Motte, vous avez laissé porter devant vous dans une réunion publique une grave accusation contre le parti socialiste roubaisien. D'où provient l'argent qui a servi aux élections municipales avez-vous dit.

Eh ! bien citoyen Motte, l'argent vient de ceux qui se sont enregimentés dans le parti ouvrier. Il faudra que vous précisiez votre accusation. Il faudra que vous disiez si vous acceptez comme vôtre la réponse que vos auditeurs ont faite à votre question : D'où vient l'argent ? Si vous ne l'acceptez pas, pourquoi n'avez-vous pas eu le courage de réfuter cette assertion l'autre jour et si vous l'acceptez nous vous démontrerons que l'argent que nous avons dépensé vient des nôtres. »

Les collectivistes qui se trouvent dans l'auditoire applaudissent à outrance le discours de M. Bailleul.

Les violences de langage du jeune adjoint excitent les passions de la foule qui devient de minute en minute plus houleuse.

Cependant, dominant le bruit, M. Motte, très calme, demande la parole.

M. Motte. — Je répondrai d'abord au premier point du discours de M. Bailleul, le sectionnement. Nous sommes entrés au Conseil par la même porte que lui. Le sectionnement avait été demandé à Lille par les amis des collectivistes roubaisiens. M. Motte lit les déclarations faites en faveur du sectionnement et contre le scrutin de liste, au Conseil général par MM. Delory et Devernay, conseillers généraux collectivistes. Le scrutin de liste est qualifié par eux de « scrutin de hasard ».

M. E. Motte fait juge ensuite l'attitude de la majorité qui refuse à la minorité une représentation digne d'elle dans les commissions.

« Nous avions agi très correctement, ajoute l'honorable conseiller, vous aviez reçu, ce matin, M. le Maire, une lettre signée des membres de la minorité, et vous désignant ceux qui, parmi nous, étaient plus spécialement aptes à défendre tels ou tels intérêts.

» Nous avions le droit de choisir nos membres comme vous avez choisi les vôtres.

M. Bailleul. — Vous saviez bien que nous avions déjà formé les listes dès hier soir.

M. Motte. — Non, nous ne le savions pas et dans tous les cas, il était facile d'en confectionner d'autres. Quant à la question des tramways, je n'accepte pas, jusqu'à plus ample informé...

M. Bailleul (avec violence). — Cette restriction est une injure ! Il faut vous expliquer une bonne fois !

M. Motte. — Je n'accepte pas, jusqu'à plus ample informé la responsabilité des déclarations faites l'autre jour dans une réunion. Dans la question des tramways, il y a des points obscurs.

Pourquoi, alors qu'en 1896, on refusait une longue concession, accordait-on en 1899 une concession de 50 ans ? Au conseil général la longue concession était combattue par MM. Lepers et Desobry eux-mêmes. Souvenez-vous de la question du gaz.

» Quand on rapproche le vote de cette longue concession, ces décisions prises dans l'ombre et les dépenses extraordinaires faites pendant la campagne par votre parti on se demnde s'il n'y a pas là autre chose que la collaboration ouvrière, comme disait tout à l'heure M. Bailleul. »

Le tumulte est à son comble et les dernières paroles de M. E. Motte sont couvertes par le bruit.

M. le Maire. — Je tiens à dire quelques mots d'explications.

Je sais de quelle source provient l'argent dépensé aux élections ; cette source est pure ; si je savais que l'un de ceux qui sont ici pouvait être un malhonnête homme, je ne mettrais plus les pieds à la Mairie.

M. Carrette fait l'historique de la question des tramways qui, d'après lui, n'a été résolue qu'après de longues études et un examen minutieux. Il cite des extraits des délibérations du conseil.

M. Motte. — Cela se passait entre vous.

M. Carrette. — Non, il n'y a pas eu de pots de vin; l'argent des élections vient du parti.

M. Motte. — La ville de Tourcoing, a refusé la longue concession.

M. Motte critique ensuite l'établissement des tarifs et demande, comme conclusion, que la question des tramways soit remise à l'ordre du jour.

M. Carrette. — Nous sortons de la question.

M. Wattremez. — C'est dégoûtant !

M. Van-Waerebecke. — Jésuite ! va !

Tous les conseillers collectivistes parlent à la fois et invectivent grossièrement M. E. Motte.

M. Carrette, qui ne peut rétablir l'ordre, s'écrie tout à coup : Mais ne parlez donc pas sans avoir la parole, nom d'un tonnerre !.

M. Bailleul répond encore à M. Motte et essaie de démontrer qu'il n'y a aucune similitude entre le gaz et les tramways.

Il parle du rachat possible de la concession, des bénéfices. Ces explications ne sont pas du goût de ses collègues et amis qui interrompent à chaque instant.

M. Lepers, adjoint. — Nous voulons savoir si oui ou non, nous sommes des voleurs.

M. Van Waerebeke. — Oui, jésuite, sommes-nous des voleurs ?

M. Motte. — Vous ne me ferez pas dire autre chose que ce que j'ai déjà déclaré.

Vous personnellement vous n'avez pas touché d'argent, mais le parti ouvrier, je n'en sais rien.

Plusieurs conseillers collectivistes : Vous êtes un jésuite !

Le tumulte redouble et M. le Maire a toutes les peines du monde à rétablir l'ordre.

LES VŒUX

Plusieurs conseillers déposent ensuite des vœux.

M. Denève présente une motion invitant le Gouvernement à punir les agioteurs qui, d'après lui, font en ce moment augmenter le prix du charbon dans des proportions anormales. Adopté.

M. Noyelle dépose un vœu tendant à l'établissement d'une passerelle de chemin de fer au quartier si populeux du Fresnoy. Renvoyé aux commissions.

M. Bayard demande qu'on établisse une passerelle au passage à niveau si dangereux du boulevard d'Halluin.

M. E. Motte prie le Conseil de chercher à diminuer les droits d'octroi sur les combustibles et à demander aux pouvoirs publics de diminuer les droits d'entrée sur les charbons étrangers. Renvoyé aux commissions.

M. Thérin propose de prendre dans la caisse des écoles le crédit nécessaire pour accorder une journée à la mer à tous les enfants des écoles publiques de Roubaix qui obtiendront leur certificat d'études primaires. Renvoyé aux commissions.

Le huis clos est prononcé à 11 heures 15.

Le public se retire sans incident. Sur la place des bandes se forment qui chantent l' « Internationale ».

A CROIX

La séance est ouverte à huit heures et demie sous la présidence de M. Desbarbieux, maire. Tous les membres étaient présents. Le procès-verbal de la séance d'installation du nouveau conseil et de l'administration est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil procède ensuite au renouvellement des Commissions. Les élections se font au scrutin. Sont nommés :

Commission des finances. — 12 membres : MM. Desbarbieux, Lecrinier, Portes Bertin, Bettens, Clarisse, Debry, Devost, Dujardin, Liétard, Renard et Turpin.

Commission des eaux potables. — 8 membres : MM. Desbarbieux Forter(, Lecrinier, Basquin, Clarisse, Debry, Delporte et Dupriez.

Commission des écoles. — 10 membres : MM. Desbarbieux, Forter, Lecrinier, Debry, Deleu, Devost, Dupriez, Aluin, Kimpe, et Spriet.

Commission des travaux. — MM. Desbarbieux, Forter, Lecrinier, Bonnier, Clarisse, Debock, Dubar, Aluin, Liétard et Turpin.

Commission de la voirie. — 10 membres : MM. Desbarbieux, Forter, Lecrinier, Bertin, Clarisse, Colpin, Devost, Duforest, Aluin et Watteau.

Commission scolaire. — MM. Desbarbieux ,Forter, Lecrinier, Basquin, Bertin, Clarisse, Debry, Devost, Aluin, Kimpe, Mulliez, le docteur Jénart et Caen, délégué cantonal.

Commission des fêtes. — 12 membres : MM. Desbarbieux, Forter, Lecrinier, Bertin, Clarisse, Devost, Dubar, Dujardin, Aluin, Duforest, Roy et Watteau.

Commission des logements insalubres. — 6 membres : MM. Desbarbieux, Lecrinier, Basquin, Colpin, Debock, Dubourg, Bernard, architecte, Ernst, entrepreneur et le docteur Jénart.

Nomination d'un répartiteur. — Il est ensuite procédé à l'élection d'un répartiteur en remplacement de M. Saurel, ancien conseiller décédé. M. Devost Augustin est élu par 19 voix contre 7 à M. Dubourg.

Bureau de bienfaisance. — L'élection de 2 membres pour complèter la commission du bureau de bienfaisance a soulevé un petit incident. Au troisième tour de scrutin MM. Duforest et Delporte, tous deux membres de la minorité sont proclamés élus par 15 voix. A ce moment M. Duforest se lève et demande la parole. Il fait remarquer à l'assemblée que la minorité du Conseil est en majorité dans la commission du bureau de bienfaisance et pour cette raison il refuse d'y participer.

M. Deblock répond ironiquement : On vous a nommé, parce que vous avez les sympathies du Conseil.

M. Dubourg rappelle que des membres de l'ancien Conseil ont, aussi refusé de faire partie de cette commission. Il ajoute que la présence des membres de la majorité à la commission du bureau de bienfaisance serait un contrôle très efficace. Il est donc urgent qu'ils y participent. M. Dubourg déclare que le budget de cette commission est insuffisant et va entrer dans des détails quand le maire intervient pour restreindre la délibération à l'ordre du jour pur et simple. L'incident est clos.

Commissions des hospices. — Après trois tours de scrutin ont été désignés membres de cette commission : MM. Renard et Mulliez. L'ordre du jour étant épuisé le Maire prononce le huis-clos. Il est onze heures et demie.

A WATTRELOS

Le Conseil municipal de Wattrelos s'est réuni, vendredi soir, à 8 heures, en session ordinaire de mai, sous la présidence de M. Henri Pollet, maire.

Etaient présents : MM. Leuridan et Férin, adjoints, Lecomte, Briffaut, Raimbaut, Leclercq, Carrette, Dhedenne, Pluquet, Quennoy, Masure, Leplat, Delcroix, Deffrennes, Dhalluin, Leruste, Dubus, Plouvier, Labbe, Duquesnoy, Jubaru, Desfontaines, Hazebrouck, Lepers et Vanderdelle, conseillers.

Absent : M. Liagre.

COMPTE ADMINISTRATIF. — L'ordre du jour appelle d'abord le compte administratif de l'exercice de 1899. M. Lecomte voudrait qu'on nommât d'abord les commissions. Tel n'est pas l'avis du Conseil. M. le Maire cède la présidence à M. Leuridan, adjoint, et quitte la salle.

M. le receveur municipal donne alors lecture du compte administratif, qui donne en dépenses 318.185 fr. 40 et en recettes 379.677 fr. 16. L'excédent de recettes au 31 mars est de 33.017 fr. 40.

FORMATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES. — Avant que l'assemblée procède à la formation des commissions, M. le Maire propose de répartir les membres des commissions dans les diverses sections de façon à ce que les intérêts de tous les quartiers soient représentés. A son avis, la séance pourrait être suspendue une dizaine de minutes, pendant lesquelles chaque section se réunirait et nommerait ses délégués dans les commissions.

M. Leplat, déclare qu'un travail avait été préparé à ce sujet, par ses amis et lui, toutes les opinions étaient représentées et l'on ne traitait pas en parias les membres de la minorité.

M. Briffaut. — Qu'entendez-vous par la minorité ?

M. Leplat. — Evidemment, les membres de la gauche.

La plupart des conseillers collectivistes se mêlent au débat, les altercations se croisent. M. le Maire intervient.

M. le Maire. — Je vous en prie, Messieurs, ne commencez pas à faire de la politique, nous ne sommes

3e ÉDITION

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPECIAL)

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

OPINIATRE RESISTANCE DES BOERS DANS L'ETAT LIBRE D'ORANGE

Londres, 1er juin, 6heures 15. — Les commandos boers qui évoluent dans l'Est de l'Etat libre opposent une résistance opiniâtre à la marche des généraux Rundle et Brabant. Tout dernièrement on le sait, ils ont capturé des patrouilles anglaises et le 28 mai, ils ont eu un engagement au cours duquel les troupes britanniques perdirent 45 tués et un grand nombre de blessés. Le lendemain dit une dépêche d'un correspondant accompagnant la colonne Rundle, le général s'avança en tournant les boers, dont il attaqua le flanc gauche. Cette manœuvre eut pour résultat de placer les Boers entre 1 général Rundle et Sénékal.

Les Boers ont bravement résisté. Ils avaient deux canons et un maxim. L'action a pris des proportions considérables. Le combat s'est prolongé tout le jour, mais au coucher du soleil, moment où part cette dépêche, la situation n'est pas modifiée.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Paris, 1er juin. — Un incident s'est produit à la fin de la séance du Conseil municipal. M. Julien Caron, nationaliste, est monté à la tribune et a déclaré qu'il ne s'associerait pas à la présentation du bureau au Président de la République, ne voulant pas manifester de sympathie à un Gouvernement qui a gracié le traître Dreyfus.

MM. Ballières et Dubuc se sont associés à cette déclaration.

LA MORT DE Me FALATEUF
UN TELEGRAMME DE M. DEROULEDE

Paris, 1er juin. — En apprenant la mort de Me Falateuf, son défenseur à la Haute-Cour, M. Paul Déroulède a envoyé à son frère un télégramme de condoléances.

L'INCENDIE DU THEATRE FRANÇAIS
LES CAUSES

Paris, 1er juin. — Les experts-commis pour rechercher les causes de l'incendie du théâtre Français, ont remis aujourd'hui entre les mains de M. Louiche, Juge d'instruction, leur rapport. Ils rejettent la malveillance, la mauvaise installation des appareils de chauffage et concluent en disant que l'incendie est dû à un court circuit électrique.

LES MANŒUVRES NAVALES DE 1900

Paris, 1er juin. — On lit dans le « Soir » : Cette année les grandes manœuvres navales auront une importance exceptionnelle. Nous pouvons annoncer que les escadres du Nord et de la Méditerranée opèreront leur jonction dans l'Atlantique et que, réunies en armée navale, elles effectueront des manœuvres tactiques intéressant la défense de l'Océan et de la Manche, sous le commandant suprême de l'amiral Fournier.

Dernières nouvelles régionales

REUNION DE GREVISTES A LILLE. — Vendredi, à trois heures de l'après-midi, une réunion a été tenue à la Maison du Peuple ; 450 grévistes des filatures de coton y assistaient. Au cours de cette réunion, la continuation de la grève a été votée.

Après la réunion, les grévistes, au nombre de 200 environ, se sont rendus à Fives, devant les filatures de MM. Barrois et Deibarre-Mallet, en chantant l' « Internationale » et d'autres refrains. Aucun incident à signaler.

AGITATION AUX MINES DE MEURCHIN. — Un certain mécontentement règne, depuis quelques jours, dans la concession des mines de Meurchin. Les ouvriers, au nombre de quatre cents environ, ont tenu, jeudi soir, à Bauvin, une réunion. Il a été décidé qu'une délégation se rendrait auprès du directeur, pour soumettre les revendications des ouvriers mineurs.

COTONS AMERICAINS

New-York, vendredi 1er juin.

Cours de clôture

TERME	NEW-YORK ce jour	NEW-YORK précédente	NEW-ORLÉANS ce jour	NEW-ORLÉANS précédente
Mai	8.29	—	8.34	—
Juin	8.32	8.36	8.33	8.40
Juillet	8.12	8.38	7.95	8.39
Août	7.82	8.18	7.61	8.01
Septembre	7.65	7.89	7.38	7.66
Octobre	7.51	7.69	7.25	7.43
Novembre	7.50	7.56	7.25	7.31
Décembre	7.52	7.55	7.26	7.31
Janvier	7.54	7.56	7.28	7.32
Février	7.57	7.58	7.30	7.32
Mars	—	—	—	—
Avril	—	—	—	—

RECETTES	CE JOUR	LA VEILLE
Ports des Etats-Unis	5.000 b.	300 balles
Ports de l'intérieur	300 »	200 »